



Livret d'accueil

à destination des familles
et des proches

Médecine Intensive Réanimation



● Mot d'accueil

Votre proche est hospitalisé dans le service de Réanimation.

Ce service prend en charge des patients adultes ayant une maladie grave atteignant ou pouvant atteindre les fonctions vitales (cardiaque, respiratoire, rénale, cérébrale...).

L'objectif est de traiter la maladie en cause et de suppléer les fonctions vitales défaillantes avec des traitements comme, par exemple, la respiration artificielle et/ou la dialyse.

Nous savons que ce séjour peut être éprouvant tant pour lui que pour vous. Soyez assurés que l'équipe du service met tout en œuvre pour soigner votre proche dans le respect de sa personne et vous soutenir au mieux.

Ce livret a été conçu à votre attention. Il vous informe du fonctionnement de notre service et se propose de vous aider à comprendre l'environnement dans lequel votre proche est soigné.

Quand votre proche est admis, il est immédiatement pris en charge par l'équipe soignante. Ceci peut prendre du temps (examen clinique, mise en route des traitements,...). Nous nous efforcerons de vous tenir informé aussi rapidement que possible.

**Les visites sont possibles à l'heure de votre choix,
sous réserve de la disponibilité de l'équipe soignante.**

Au sommaire

- Présentation de l'équipe
- Les visites
- La chambre
- Obtenir des nouvelles
- Confort et sécurité du patient
- Recherche clinique
- Ethique et thérapeutique
- Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus
- Spécificités du service USC
- Association ARSN
- Vie pratique dans l'hôpital

● Présentation de l'équipe

→ L'équipe médicale



Dr HOFF, chef de service



Dr COUROUBLE



Dr GRINAND



Dr JONAS



Dr LABADIE



Dr MIELCAREK



Dr MORIN-LONGUET



Dr THIBAUT

+ 6 internes : médecins en cours de spécialisation

→ L'équipe paramédicale

- 1 cadre de santé : Mme Nay
- 42 infirmier(e)s qui assurent les soins et la surveillance des patients 24h/24.
- 23 aide-soignant(e)s qui travaillent en collaboration avec les infirmiers 24h/24.
- 3 secrétaires qui assurent un rôle d'accueil et d'information auprès des familles.
- 3 agents des services hospitaliers qui assurent l'entretien des locaux.
- 1 kinésithérapeute qui intervient dans le service pour des exercices de respiration et de mobilisation auprès du patient.
- 1 assistante sociale qui peut intervenir à votre demande.
- Des étudiants en soins infirmiers ou élèves aides-soignants.
Encadrés par les infirmier(e)s, ils participent aux soins.

● Les visites

Votre proche peut recevoir des visites tous les jours, à l'heure de votre choix.

Elles sont **limitées à 3 personnes dans la chambre** afin de préserver la qualité des soins, le respect de l'intimité et le calme de votre proche et des autres patients.

Sachez toutefois que vous serez amené à **patienter dans la salle d'attente** le temps de la réalisation des soins et que **beaucoup d'entre eux sont réalisés dans la matinée**.

La visite des **jeunes enfants et mineurs** peut être autorisée ; il est important que vous nous fassiez part de leur demande afin que nous vous aidions à trouver des réponses adaptées.

L'équipe soignante se réserve le droit de limiter les visites en fonction des circonstances.

Pour le bon déroulement des soins, nous vous invitons à venir de préférence pendant les périodes les plus claires :

JOUR

7h - 10h

10h - 13h

13h - 19h

NUIT

19h - 7h

→ Effets personnels du patient

Pour éviter les pertes et compte tenu de leur inutilité dans le service, nous vous demandons de bien vouloir reprendre les vêtements et effets personnels de votre proche.

Toutefois, afin d'améliorer son quotidien, l'équipe vous demandera d'apporter le nécessaire de toilette (rasoir, shampooing, gel douche, crème, brosse à dent...) ainsi que ses prothèses dentaires, auditives et lunettes.

L'utilisation des téléphones portables, avec discrétion, est tolérée au sein du service ; il est toutefois interdit de filmer ou de prendre des photos.

→ Hygiène

Vous êtes dans un service de soins où l'hygiène tient un rôle primordial du fait de la fragilité des patients.

C'est pourquoi la désinfection des mains avec de la **solution hydro-alcoolique** à l'entrée et à la sortie de la chambre doit être systématique.



Par mesure d'hygiène, nous mettons à votre disposition un **vestiaire** se fermant à clé (avec le numéro de la chambre de votre proche), dans lequel vous déposerez **vos effets personnels** (l'hôpital se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol).

● La chambre



Afin de personnaliser la chambre, vous pouvez apporter des photos, dessins, revues, radio et musique.

La télévision est mise gratuitement à disposition.

Pour des raisons d'hygiène les plantes et les fleurs ne sont pas autorisées.

→ Lexique

Respirateur : appareil insufflant dans les poumons de l'air enrichi en oxygène, permettant de remplacer ou d'aider la respiration quand elle est insuffisante.

Intubation : introduction, alors que le patient est endormi, d'un tube appelé « sonde d'intubation », par la bouche ou par le nez, jusque dans la trachée. Cette sonde est ensuite reliée à un respirateur. Le fait d'être intubé empêche de parler, la sonde d'intubation passant entre les cordes vocales pour atteindre la trachée.

Scope : ordinateur permettant de surveiller en permanence tous les paramètres vitaux du patient (tension artérielle, pouls, fréquence respiratoire, saturation en oxygène) et alertant l'équipe soignante en cas d'anomalie.

Cathéter : tuyau en plastique souple permettant, soit d'apporter rapidement et efficacement des médicaments ou de réaliser une dialyse lorsqu'il est placé dans une veine, soit de réaliser des prélèvements sanguins et de suivre de manière continue la tension artérielle, lorsqu'il est placé dans une artère.

Sédation/analgésie : administration de médicaments assurant le confort du patient (calment la douleur et l'anxiété) et son adaptation au respirateur.

Pousse-seringue électrique : appareil permettant le contrôle précis de la vitesse d'administration des perfusions et des médicaments.

Sonde gastrique : tuyau souple introduit par le nez, permettant soit d'aspirer les sécrétions gastriques, soit d'alimenter le patient.

Sonde urinaire : tuyau souple introduit dans la vessie, permettant le recueil des urines.

● Obtenir des nouvelles

Vous pouvez obtenir des nouvelles de jour comme de nuit en appelant le : **02 72 27 87 06**.

Les informations données par téléphone seront succinctes et concerneront l'évolution récente. Par ailleurs par respect du secret médical et pour ne pas surcharger l'équipe soignante, il est souhaitable de **désigner une personne référente** qui recevra les informations et les transmettra aux autres membres de la famille.

Pour le bon déroulement des soins, nous vous invitons à nous joindre de préférence pendant les périodes les plus claires :

JOUR

6h30 - 10h

10h - 14h

14h - 18h30

NUIT

18h30 - 20h

20h - 6h30

Il vous est possible de rencontrer le **médecin référent** de votre proche, n'hésitez pas à en faire la demande.

Assurez-vous que l'équipe soignante dispose bien de vos coordonnées
au cas où nous devrions vous contacter en urgence



A son admission à l'hôpital, le patient peut désigner une **personne de confiance**. Cette personne peut être un parent, un proche ou le médecin traitant. Elle sera consultée pour le cas où le patient serait hors d'état d'exprimer sa volonté. Si le patient ne peut ou ne souhaite pas choisir une personne de confiance, l'équipe médicale peut consulter les proches pour connaître leur avis sur la situation.

● Confort et sécurité du patient

Le patient en réanimation est **surveillé en permanence** par l'équipe soignante, aidée de différents appareils de surveillance.

Des alarmes sonores sont retransmises à l'extérieur de la chambre, elles ne signalent pas forcément un évènement grave, l'équipe intervient en fonction du type d'alarme.

Pour la sécurité du patient, des barrières sont installées au bord du lit et nous pouvons être amenés à maintenir ses mains avec des attaches afin d'éviter un geste accidentel de sa part.

La douleur, l'anxiété et l'inconfort sont régulièrement évalués par l'équipe, y compris chez les patients inconscients et des soins spécifiques sont mis en place pour les **soulager**.

Les patients peuvent être parfois sédatisés, afin de faciliter l'assistance respiratoire ou améliorer leur confort. **Vous pouvez toucher votre proche et lui parler** même si ces dispositifs vous paraissent impressionnants, votre présence peut le rassurer et l'apaiser.

Si malgré tout, vous percevez une souffrance chez votre proche, merci de le communiquer à l'équipe.

Il vous est également possible de participer à certains soins, n'hésitez pas à l'évoquer.

● Recherche clinique

La recherche clinique a pour objectif d'**améliorer les soins** délivrés aux patients en évaluant de nouveaux médicaments, techniques ou procédures de traitement, au cours d'essais cliniques.

Parfois, il s'agit uniquement de recueillir des informations sur le patient, sa maladie, sans essai de nouveau traitement ou procédure.

En Europe, la recherche sur la personne humaine est strictement réglementée. Le patient doit toujours être informé de sa participation à une recherche et il a toujours la possibilité de la refuser sans que cela modifie en quoi que ce soit sa prise en charge.

Lorsque le patient est dans l'incapacité de donner son **consentement**, le médecin peut solliciter un proche pour l'informer et lui demander son accord pour que le patient participe à la recherche. C'est pourquoi, selon les traitements nécessités par la maladie, nous serons peut être amenés à vous demander, en tant que personne de confiance ou proche du patient, votre consentement à son inclusion dans une recherche.

Dans tous les cas, l'inclusion d'un patient dans un travail de recherche clinique n'entraîne **aucun risque** pour le patient.

● Éthique et thérapeutique

Le service de réanimation accueille des malades souffrant de pathologies sévères dont le pronostic est souvent réservé. Tous les moyens thérapeutiques adaptés sont mis en œuvre et poursuivis tant que persiste un espoir d'amélioration.

Quand toutes les possibilités thérapeutiques ont été tentées et qu'il n'existe plus d'espoir, nous en informons le patient, s'il est capable de recevoir cette information ou, dans le cas contraire, la famille.

Après discussion au sein de l'équipe, avec l'avis d'un médecin extérieur à l'unité, nous convenons ensemble de l'attitude à adopter quant à la poursuite d'un traitement devenu inutile.

Si vous connaissez le nom de la ou des personnes à prévenir, de la personne de confiance ainsi que les directives anticipées de votre proche (*selon la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé*), merci de nous communiquer ces informations.

● Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus

La greffe, traitement de la dernière chance pour un grand nombre de malades, n'est possible que grâce au don d'organes et de tissus. A l'hôpital, la coordination hospitalière en charge des prélèvements d'organes et de tissus est appelée lorsqu'un prélèvement d'organes est envisageable pour un patient.

Le patient ne doit pas avoir exprimé antérieurement son opposition au don de ses organes et tissus après sa mort. Cette information est recherchée auprès des proches et par l'interrogation du registre national des refus.

Les infirmières coordinatrices sont présentes afin d'organiser l'ensemble de cette prise en charge spécifique. Elles attachent également un soin tout particulier au soutien des proches avant, pendant et après le don.

Le don d'organes ne modifie aucunement l'accompagnement des proches auprès du donneur et la prise en charge ultérieure du défunt. Il ne signifie en aucun cas l'arrêt des soins de confort. Le respect de la dignité du donneur sera garanti jusqu'à la fin de la prise en charge.



Aurélie



Laurence

L'équipe de coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus est à votre disposition au 02 72 27 80 06 afin de répondre à tous renseignements relatifs au don d'organes et de tissus.

Infirmières coordinatrices

● Spécificités du service USC

L'USC, **Unité de Surveillance Continue**, accueille des patients qui nécessitent une surveillance rapprochée en raison d'un risque élevé d'aggravation de leur état de santé.

Il est attenant à la réanimation. L'équipe médicale et paramédicale est la même que la réanimation.

Les visites sont autorisées de 14h à 20h.

Vous pouvez obtenir des nouvelles de jour comme de nuit en appelant le : **02 72 27 80 53.**

L'espace multimédia « Hoist Locatel », situé dans le hall de la Cité sanitaire, vous permet de réaliser l'ouverture de la ligne téléphonique, de la télévision et du WIFI. Il s'agit de prestations payantes.

● Association ARSN

(Amis de la Réanimation Saint-Nazaire)

Le service de réanimation dispose d'une association de type « loi 1901 » : association pour la réanimation de Saint-Nazaire.

Cette association a pour but l'amélioration de l'accueil des patients et de leurs proches, l'amélioration des soins, matériels et techniques, le développement de la recherche et le soutien à la formation de l'ensemble du personnel du service.



Des dons à cette association sont possibles.

● Vie pratique dans l'hôpital

→ Culte

Quelle que soit votre religion, il vous est possible de demander la venue d'un représentant du culte au chevet de votre proche.



→ Cafétéria/Boutique

Elle vous propose livres, presse, produits d'hygiène, cadeaux... Située au rez-de-chaussée, dans le hall, la cafétéria vous accueille tous les jours :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30
- les samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 18h00

→ Maison des Usagers

Située au rez-de-chaussée, près du hall d'accueil central. Afin d'aider les malades pendant leur séjour et après leur sortie, des permanences de représentants des usagers ainsi que de plusieurs associations y sont assurées.



Le planning et la liste des associations ayant une permanence à la maison des usagers est disponible à la maison des usagers, et sur notre site internet, rubrique "Vous êtes usager / patient".

→ Bus

L'Hôpital est desservi par les lignes Hélyce, la ligne T1 de la STRAN (Pornichet -> Cité sanitaire) et la ligne 3 du réseau Lila Presqu'île.

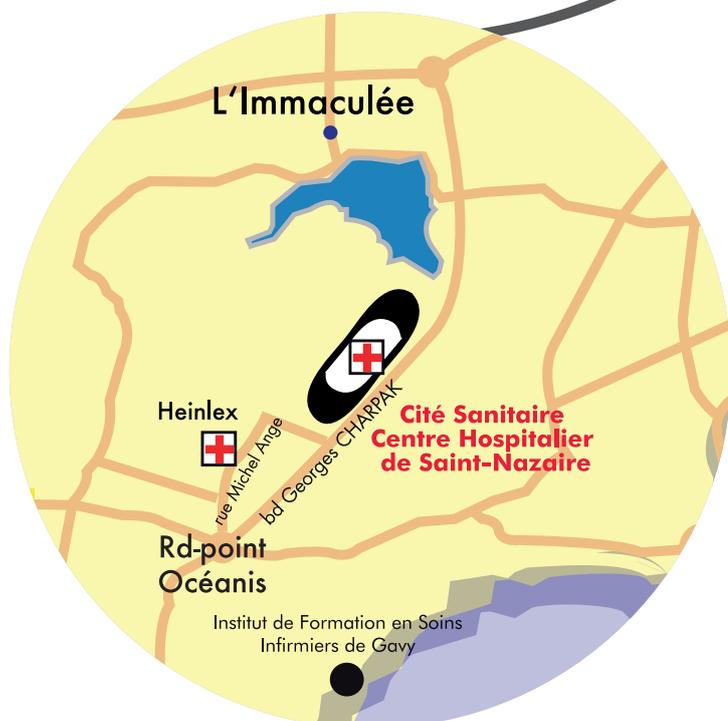


Centre hospitalier - Cité Sanitaire Georges Charpak

11 bd Georges Charpak - 44600 Saint-Nazaire

Tel. 02 72 27 80 00

www.hopital-saintnazaire.fr



Réanimation - Unité de soins continue

Centre hospitalier de Saint-Nazaire

11 bd Georges Charpak

44 606 Saint-Nazaire Cedex

Rez-de-chaussée

